

AVIS DE MARCHE

1. Maître d'Ouvrage : Commune de Saint-Amarin

Mairie - 55, rue Charles de Gaulle, 68550 SAINT-AMARIN
Tél : (03) 89 82 62 05 – Fax : (03) 89 82 71 22
E-mail : mairie@ville-saint-amarin.fr
Profil d'acheteur : <https://marchespublics-amhr.omnikles.com>

2. Assistant au Maître d'Ouvrage :

ADAUHR – ATD, 16a Avenue de la Liberté – BP 60467 – 68020 COLMAR CEDEX –
Tél : 03 89 30 13 30 – Fax : 03 89 30 13 31

3. Objet du marché :

Marché de maîtrise d'œuvre relatif au projet **de mises en conformité « sécurité incendie » de la mairie et de l'école élémentaire :**

4. Procédure :

Marché passé en procédure adaptée (MAPA), en application de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, relatifs aux marchés publics.

5. Conditions de participation :

Composition du dossier de candidature et d'offre, et modalités de transmission au Maître d'Ouvrage décrites dans le règlement de consultation.

6. Critères d'attribution :

- Offre de prix (pour 30 %)
- Valeur technique de l'offre (pour 70 %)

La **valeur technique de l'offre** sera appréciée au regard :

- De la méthodologie proposée (pour 50 %)
- Des moyens affectés à l'opération par les candidats (pour 10 %)
- Du planning proposé (pour 10 %).

7. Conditions de délai :

Date limite de réception des candidatures et des offres : le mercredi **25 avril 2018 à 12 heures**

Renseignements complémentaires : se référer au règlement de consultation, qui peut être téléchargé sur le profil d'acheteur.

8. Date d'envoi du présent avis à la publication : le lundi 9 avril 2018.

Charles WEHRLÉN,



Maire de SAINT-AMARIN